

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **31 mai 2010**

Délibération n° 2010-1481

commission principale : **proximité et environnement**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Expérimentation d'un véhicule utilitaire à énergie électrique - Convention de collaboration technique avec Renault Trucks**

service : **Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière**

Rapporteur : Monsieur Colin

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 21 mai 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 2 juin 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lelièvre, Lévêque, Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Millet, Nissanian, Ollivier, Mme Pallega, MM. Petit, Pili, Pillon, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Turcas, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Daclin (pouvoir à M. Philip), Barge (pouvoir à M. Assi), Blein (pouvoir à M. Sturla), Mme Ait-Maten (pouvoir à M. Coulon), MM. Albrand (pouvoir à Mme Ghemri), Ferraro (pouvoir à M. Longueval), Fleury (pouvoir à M. Grivel), Havard (pouvoir à M. Huguet), Lebuhotel (pouvoir à M. Lambert), Léonard (pouvoir à Mme Revel), Mme Levy (pouvoir à M. Buffet), MM. Meunier (pouvoir à M. Forissier), Morales (pouvoir à M. Geourjon), Muet (pouvoir à M. Kimelfeld), Mmes Perrin-Gilbert, Pesson (pouvoir à M. Kabalo), Pierron (pouvoir à Mme Bab-Hamed), MM. Plazzi (pouvoir à M. Jacquet), Réale (pouvoir à M. Passi), Vergiat (pouvoir à M. Abadie).

Absents non excusés : M. Pillonel.

Séance publique du 31 mai 2010**Délibération n° 2010-1481**

commission principale : proximité et environnement

objet : **Expérimentation d'un véhicule utilitaire à énergie électrique - Convention de collaboration technique avec Renault Trucks**

service : Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

Le Conseil,

Vu le rapport du 12 mai 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Par délibération n° 2007-4644 du 18 décembre 2007, le conseil de Communauté a approuvé le plan climat territorial.

Les objectifs de ce plan, définis en cohérence avec le cadre national et international, visent notamment à diminuer les émissions de gaz à effet de serre (GES) de 20 % à l'échéance 2020 par rapport à l'année 2000.

Ce plan climat définit trois échelles d'action dont l'une porte sur l'exemplarité de la Communauté urbaine de Lyon.

Le parc de véhicules communautaires, véhicules légers et utilitaires, génère 2 608 tonnes équivalent CO2 par an pour un kilométrage parcouru de 12 101 627 kilomètres. L'objectif de réduction de 20 % représenterait une baisse des émissions de GES d'environ 550 tonnes équivalent CO2 par an. Ce parc comprend 210 véhicules utilitaires.

Par ailleurs, Renault Trucks est l'un des membres fondateurs du pôle de compétitivité Lyon Urban Trucks & Bus créé en 2005 qui a pour ambition de mobiliser l'ensemble des compétences existantes en région Rhône-Alpes pour concevoir, expérimenter et développer des solutions de transports permettant d'optimiser les flux de transports de marchandises et de personnes en minimisant leur impact sur l'environnement urbain. La Communauté urbaine apporte son soutien à ce pôle de compétitivité.

C'est dans ce contexte que s'inscrit ce projet de convention à intervenir entre la Communauté urbaine et Renault Trucks.

L'expérimentation envisagée consiste, pour la Communauté urbaine, à utiliser un véhicule dénommé Maxity à énergie électrique en lieu et place d'un véhicule utilitaire à moteur thermique. Ce véhicule circulera tous les jours ouvrés en milieu urbain et sur toutes les communes de la Communauté urbaine. Il sera affecté à l'unité Epicentre de la direction de la logistique et des bâtiments pour effectuer les livraisons de vêtements de travail, équipements de protection individuelle et produits d'entretien à l'ensemble des sites de la Communauté urbaine répartis sur son territoire. Cette expérimentation est prévue sur une période de quatre ans.

Ce partenariat sur plusieurs années devrait permettre la mise au point d'une offre répondant aux besoins des villes et agglomérations recherchant la réduction des nuisances sonores et des pollutions. Renault Trucks va rechercher, pendant la période du partenariat, à améliorer et à sécuriser la technologie électrique de ce véhicule.

S'agissant d'une expérimentation, Renault Trucks met gracieusement ce véhicule à disposition de la Communauté urbaine et en assurera un suivi particulier basé sur un monitoring à distance et des tests visant à réaliser des mesures sur la performance du véhicule et de ses batteries.

Renault Trucks assurera la maintenance préventive et curative de ce véhicule et, à ce titre, la Communauté urbaine lui versera une somme mensuelle de 1 200 € HT, dont 800 € HT pour la location des batteries.

La Communauté urbaine versera également à Renault Trucks :

- 200 € HT par mois correspondant au prix de la carrosserie aménagée, à concurrence de la somme de 7 990 € HT. En effet, le véhicule prototype mis à disposition est un châssis cabine et il est nécessaire, à la demande de la Communauté urbaine, de l'équiper d'une caisse fourgon pour qu'il puisse être utilisé pour des fonctions de livraison,

- 50 % du coût de l'habillage du véhicule (frais de production et de pose). Destiné à circuler dans l'agglomération de Lyon plusieurs heures par jour, ce véhicule constituera un vecteur de communication puissant, aussi bien pour la Communauté urbaine que pour Renault Trucks, qui se sont donc accordées sur un projet d'habillage commun. Le coût total de cet habillage est estimé à environ 8 000 € HT ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - le projet d'expérimentation d'un véhicule utilitaire à énergie électrique par la direction de la logistique et des bâtiments,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et Renault Trucks.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - **La dépense** de fonctionnement en résultant, soit 83 230 € TTC, sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2010 et suivants - compte 615 511 - fonction 020.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 2 juin 2010.